

**DECLARATION DE LA CONFERENCE DE HAUT NIVEAU SUR LA SECURITE ALIMENTAIRE
MONDIALE: LES DEFIS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DES BIOENERGIES**

NOUS, Chefs d'État et de gouvernement, Ministres et Représentants de 181 pays et de la Communauté européenne, nous sommes réunis à Rome à cette Conférence de haut niveau, organisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, de concert avec le Programme alimentaire mondial des Nations Unies, le Fonds international de développement agricole et Bioersity International au nom du système du GCRAI, pour chercher des moyens de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale et dans ce contexte, relever les défis de la hausse des prix des produits alimentaires, du changement climatique et des bioénergies.

1. Nous réaffirmons les conclusions du Sommet mondial de l'alimentation de 1996, qui a adopté la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale et le Plan d'action du Sommet mondial de l'alimentation, et l'objectif, confirmé par le Sommet mondial de l'alimentation: cinq ans après, consistant à parvenir à la sécurité alimentaire pour tous grâce à un effort permanent d'élimination de la faim dans tous les pays, en vue, dans l'immédiat, de réduire de moitié le nombre de personnes sous-alimentées pour 2015 au plus tard, ainsi que notre engagement à réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Nous réaffirmons que les aliments ne devraient pas être utilisés comme moyen de pression politique et économique. Nous rappelons également les Directives volontaires à l'appui de la concrétisation progressive du droit à une alimentation adéquate dans le contexte de la sécurité alimentaire nationale. Nous réaffirmons qu'il est inacceptable que 862 millions de personnes soient encore sous-alimentées dans le monde aujourd'hui.

2. Nous sommes ici pour relever les défis des bioénergies et du changement climatique, et de la situation actuelle de flambée des prix des produits alimentaires qui a des effets néfastes sur la sécurité alimentaire, en particulier dans les pays en développement et les pays en transition, d'autant plus que l'on peut supposer que les prix des denrées alimentaires resteront élevés dans les années à venir.

3. Nous sommes convaincus que la communauté internationale doit prendre des mesures urgentes et coordonnées pour lutter contre les effets négatifs de la flambée des prix des denrées alimentaires sur les pays et les populations les plus vulnérables du monde. Nous sommes également convaincus que les mesures prises par les gouvernements nationaux, avec l'appui de la communauté internationale, sont nécessaires à court, moyen et long termes, pour répondre aux besoins de la planète et des ménages en matière de sécurité alimentaire. Il y a donc nécessité urgente d'aider les pays en développement et les pays en transition à accroître leur production agricole et vivrière, et à renforcer leurs investissements dans l'agriculture, les entreprises agricoles et le développement rural, de sources à la fois publiques et privées.

En adoptant la présente Déclaration, nous nous engageons à faire de la sécurité alimentaire une question permanente de politique nationale, à renouveler notre engagement en matière de réalisation des objectifs du Sommet mondial de l'alimentation et des Objectifs du Millénaire pour le développement, et nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures ci-après.

Mesures immédiates et à court terme

4. La situation alimentaire mondiale appelle un engagement ferme des gouvernements ainsi que de toutes les autres parties prenantes. Nous engageons tous les donateurs et le système des Nations Unies à accroître leur aide aux pays en développement, en particulier les pays les moins avancés et ceux qui sont les plus touchés par la hausse des prix des denrées alimentaires. Dans l'immédiat, il est essentiel d'agir sur deux fronts.

5. Il s'agit d'abord de répondre d'urgence aux demandes d'aide émanant des pays touchés.
 - a) Les institutions compétentes des Nations Unies devraient être assurées de disposer des ressources nécessaires pour accroître et améliorer leur aide alimentaire et pour appuyer leurs programmes de filets de sécurité en vue de faire face à la faim et à la malnutrition, le cas échéant en ayant recours à des achats locaux ou régionaux.
 - b) Les organisations régionales compétentes qui ont des dispositifs d'urgence en faveur de la sécurité alimentaire devraient renforcer leur coopération en vue de faire face efficacement à la flambée des prix des denrées alimentaires.
 - c) Tous les efforts déployés par les organisations gouvernementales et non gouvernementales afin de renforcer l'aide humanitaire immédiate et l'aide au développement devraient faire l'objet d'une synergie avec ceux que déploient les organisations multilatérales, et être rendus cohérents, afin d'assurer une transition sans heurt entre l'aide d'urgence et l'aide à long terme.
 - d) Tous les efforts nationaux et internationaux devraient être déployés pour faire en sorte que l'aide alimentaire d'urgence internationale soit livrée aussi rapidement et efficacement que possible aux populations en difficulté.
 - e) Pour faciliter l'adaptation à la hausse des prix des produits alimentaires, les donateurs et les institutions financières internationales, conformément à leur mandat et en accord avec les pays bénéficiaires, devraient fournir, en temps utile, un appui en matière de balance des paiements et/ou un appui budgétaire aux pays à faible revenu importateurs de denrées alimentaires. D'autres mesures devraient être envisagées si nécessaire pour améliorer la situation financière des pays dans le besoin, par exemple, le cas échéant, le réexamen du service de la dette. Nous engageons également les institutions internationales concernées à simplifier les procédures relatives aux conditions à réunir afférentes aux mécanismes financiers existants à l'appui de l'agriculture et de l'environnement.
6. Il s'agit ensuite d'apporter un appui immédiat à la production et au commerce agricoles.
 - a) Toutes les organisations compétentes et les pays coopérants devraient être prêts à aider les pays, à leur demande, à mettre en place les politiques révisées et des mesures de nature à aider les agriculteurs, en particulier les petits producteurs, à accroître leur production et à s'intégrer dans les marchés locaux, régionaux et internationaux. La coopération Sud-Sud doit être encouragée.
 - b) Les partenaires du développement sont invités à participer et à contribuer aux initiatives internationales et régionales relatives à la flambée des prix des denrées alimentaires et en particulier dans le cadre de l'initiative lancée le 17 décembre 2007 par la FAO, à l'appui des mesures conduites par les pays, de nature à donner aux agriculteurs des pays à déficit vivrier et à faible revenu et des pays les plus touchés accès à des semences appropriées, adaptées aux conditions locales, à des

engrais, à des aliments pour animaux et d'autres intrants, ainsi qu'à une assistance technique, afin d'accroître la production agricole.

- c) Les partenaires du développement sont appelés à prendre des initiatives afin de limiter les fluctuations inhabituelles des prix des céréales vivrières. En particulier, nous demandons aux institutions concernées d'aider les pays à renforcer leurs capacités en matière de stocks de denrées alimentaires et d'envisager d'autres mesures afin de renforcer la gestion du risque afférent à la sécurité alimentaire pour les pays touchés.
- d) Les Membres de l'OMC réaffirment leur engagement à mener à bien rapidement le Programme de Doha pour le développement et réaffirment leur volonté de parvenir à des résultats complets et ambitieux qui aboutissent à l'amélioration de la sécurité alimentaire dans les pays en développement. La mise en œuvre des mesures d'aide pour le commerce devrait être un complément précieux du Programme de Doha pour le développement afin de mettre en place et d'améliorer la capacité commerciale des pays en développement.
- e) Nous nous efforcerons de faire en sorte que les politiques en matière d'alimentation, de commerce agricole et les politiques commerciales générales soient de nature à favoriser la sécurité alimentaire pour tous. À cet effet, nous réaffirmons la nécessité de limiter le plus possible les mesures restrictives qui pourraient accroître la volatilité des cours mondiaux.

Mesures à moyen et à long termes

7. La crise actuelle a mis en évidence la fragilité des systèmes vivriers mondiaux et leur vulnérabilité aux chocs. S'il est urgent de s'attaquer aux conséquences de la flambée des prix des produits alimentaires, il est également crucial d'associer des mesures à moyen et à long termes, notamment les suivantes:

- a) Nous demandons instamment aux gouvernements nationaux, à toutes les institutions financières, aux donateurs et à l'ensemble de la communauté internationale d'adopter sans réserve un cadre de politique axé sur les populations à l'appui des pauvres dans les zones rurales, périurbaines et urbaines et des moyens d'existence des populations dans des pays en développement et d'accroître les investissements dans l'agriculture.
- b) Il est essentiel de traiter la question fondamentale de savoir comment accroître la capacité de récupération des actuels systèmes de production vivrière face aux défis du changement climatique. Dans ce contexte, le maintien de la diversité biologique est essentiel pour permettre les bons résultats de la production future. Nous demandons instamment aux gouvernements d'attribuer la priorité qui s'impose aux secteurs de l'agriculture, des forêts et des pêches, afin de créer des conditions permettant aux petits agriculteurs et aux pêcheurs du monde, y compris des populations autochtones, en particulier dans les zones vulnérables, de participer, en en profitant, aux mécanismes financiers et aux flux d'investissement à l'appui de l'adaptation au changement climatique, de l'atténuation de ses effets et de la mise au point, du transfert et de la diffusion de technologies. Nous soutenons l'établissement de systèmes agricoles et de pratiques de gestion forestière durable qui contribuent nettement à atténuer les effets des changements climatiques et favorisent l'équilibre écologique.

- c) En outre, nous réaffirmons la stratégie de Maurice pour le développement durable des petits États insulaires en développement et lançons un appel pour sa mise en œuvre dans le cadre des défis du changement climatique et de la sécurité alimentaire.
- d) Nous exhortons la communauté internationale, et notamment le secteur privé, à accroître nettement les investissements dans la science et la technologie pour l'alimentation et l'agriculture. Des efforts accrus en matière de coopération internationale devraient être orientés vers la recherche, la mise au point, l'application, le transfert et la diffusion de technologies améliorées et d'approches en matière de politiques. Nous demandons instamment aux États Membres d'établir, conformément au Consensus de Monterrey, des conditions en ce qui concerne la gouvernance et les politiques, qui facilitent l'investissement dans des technologies agricoles améliorées.
- e) Nous encourageons la communauté internationale à poursuivre ses efforts en matière de libéralisation des échanges internationaux de produits agricoles en réduisant les obstacles au commerce, et les politiques qui sont à l'origine de distorsions des marchés. L'action concernant ces mesures donnera aux agriculteurs, en particulier dans les pays en développement, de nouvelles possibilités de vendre leurs produits sur les marchés mondiaux et appuiera leurs efforts d'accroissement de la productivité et de la production.
- f) Il est essentiel de relever les défis et possibilités relatifs aux biocarburants, compte tenu des besoins mondiaux en matière de sécurité alimentaire, d'énergie et de développement durable. Nous sommes convaincus que des études approfondies sont nécessaires pour faire en sorte que la production et l'utilisation des biocarburants soient durables conformément aux trois piliers du développement durable et tiennent compte de la nécessité de parvenir à la sécurité alimentaire mondiale et de la maintenir. Nous sommes en outre convaincus du caractère souhaitable de la mise en commun de données d'expérience sur les technologies, normes et réglementations en matière de biocarburants. Nous demandons aux organisations intergouvernementales compétentes, et notamment la FAO, dans le cadre de leur mandat et de leur domaine de compétence, et avec la participation des gouvernements nationaux, des partenariats, du secteur privé et de la société civile, de stimuler un dialogue international cohérent efficace et fondé sur les résultats, au sujet des biocarburants, dans le contexte de la sécurité alimentaire et des besoins en matière de développement durable.

Suivi et examen

8. Nous demandons à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, en étroite partenariat avec le PAM et le FIDA et d'autres organisations internationales compétentes, y compris celles qui participent à l'Équipe spéciale de haut niveau sur la crise alimentaire mondiale et en collaboration avec les gouvernements, la société civile et le secteur privé, de suivre et d'analyser la sécurité alimentaire mondiale dans toutes ses dimensions - y compris celles qui sont abordées par cette Conférence, et d'élaborer des stratégies de nature à l'améliorer.

9. Conscients du contenu des mesures précitées, nous soulignons l'importance qu'il y a à utiliser de façon effective et efficiente les ressources du système des Nations Unies et des autres organisations internationales.

* * *

Nous prenons la ferme résolution d'utiliser tous les moyens pour soulager les souffrances provoquées par l'actuelle crise, stimuler la production vivrière et accroître l'investissement dans l'agriculture, nous occuper des obstacles à l'accès aux aliments et utiliser de façon durable les ressources de la planète pour les générations présentes et à venir.

Nous nous engageons à éliminer la faim et à assurer des aliments pour tous aujourd'hui et demain.

Rome, le 5 juin 2008

Cette Déclaration a été adoptée par la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale: les défis du changement climatique et des bioénergies le 5 juin 2008. Lors de l'adoption de la Déclaration, des déclarations ont été faites par l'Argentine, Cuba et le Venezuela, qui seront incluses dans le Rapport de la Conférence de haut niveau.